



Ligue aéromodelisme Centre Val de Loire

11 rue de la Bourdillière 37390 Chanceaux sur Choisille

Procès-verbal

Procès-verbal de la réunion du Comité Directeur de la Ligue CENTRE VAL DE LOIRE

Le **jeudi 05 décembre 2024** à 19h00 les membres du comité directeur de l'association dénommée Ligue d'AéroModélisme Centre Val de Loire se sont réunis en visioconférence.

Présents: Blanchard Jacques, Garnier Thibaut, Guyenet Gilles, Manfredi Bruno, Neveux Richard, Payet Jean luc, Pineau Arnaud, Potschke Johannés, Schnurer Claude,

Présent à 20h: Jérôme Poincloux

Absent excusé: Josette Douchy

Ordre du jour:

- 1) Composition du bureau
- 2) Orientations 2025, utilisation des subventions reçues
- 3) Questions diverses

1) Composition du bureau

Se présentent:

- au poste de vice-président: Bruno Manfredi, Jérôme Poincloux.
- au poste de secrétaire: Thibaut Garnier
- au poste de trésorier: Gilles Guyenet.

Sont mommés par les membres présents à 19h15:

Vice-président: Bruno Manfredi

Secrétaire: Thibaut Garnier

Trésorier: Gilles Guyenet

Le président propose de nommer comme président d'honneur M. Jacques Blanchard
Proposition acceptée par les membres du CODIR

Autres membres du CODIR nommés lors de l'assemblée générale du 23 novembre 2024:

- Médecin: Jean-luc Payet
- Féminine: Josette Douchy
- Membre: Jérôme Poincloux
- Comité Départemental du Cher: Claude Schnürer suppléant Philippe Marie
- Comité départemental d'Indre et Loire: Richard Neveux, suppléant Gérard Puret
- Délégué départemental de l'Eure et Loir: Bruno Manfredi.
- Délégué départemental de l'Indre: Thibaut Garnier.
- Délégué départemental du Loir et Cher: Johannes Potschke.
- Délégué départemental du Loiret: Arnaud Pineau.

Deux postes restent vacants :

- Un poste réservé jeune.
- Un poste membre

Un appel à candidature pour ces deux postes sera fait lors de la prochaine assemblée générale.

2) Orientations 2025

2a) ANS 2024:

Une subvention de 1500€ au titre de l'ANS a été accordée à la LAM CVL avec pour libellé: **Promotion de l'aéromodélisme**

Cette subvention est à répartir entre les clubs qui ont organisé des journées orientées vers l'accueil du public: SAPA, JPO, Foires...

Conditions d'obtention:

- La répartition est limitée aux départements ou clubs n'ayant pas effectué de demande ANS dans le même domaine.
- Pour bénéficier d'un financement en matériel, l'action doit être inscrite au calendrier des manifestations sur le site de la FFAM.
- Un compte rendu de l'action doit être adressé au président de la LAM CVL.
- Le financement (*qui peut être partiel*) et les factures doivent être au nom de la LAM. Donc par principe achat des matériels par la LAM CVL.
- Le matériel demandé doit être utile pour l'organisation des journées ouvertes au public.

2b) Financements actions 2025:

- La majorité des membres présents souhaitent une nouvelle orientation des aides accordées aux clubs, faisant remarquer que les clubs d'Indre et Loire sont ceux qui reçoivent la majorité des subventions (*avec une activité plus importante que dans les autres départements dans la formation des jeunes ou championnat*).
- L'incertitude des subventions qui seront accordées en 2025 demandent une plus grande vigilance dans les attributions à venir.
- En conservant les mêmes financements qu'en 2024, les championnats de France au nombre de cinq et un championnat international représenteraient un montant de 1800€ à eux seuls, soit la moitié du budget de la LAM hors subventions.
- En attendant les directives 2025 de la FFAM et des organismes (Agence Nationale du Sport, Fond de Développement de la vie Associative) Il est décidé à la majorité des membres présents de ne plus subventionner les rencontres sportives et d'apporter un soutien en fournitures de matériels pour les actions orientées vers le public.
Une enquête auprès des clubs sera faite par les délégués départementaux.

- Le président propose d'aider les petits clubs qui ont dernièrement changé de terrain, exemple: prise en charge d'un roulage terrain. Facture LAM CVL
Club de Chatillon sur Cher (41)
Club de Buzainçais(36)
A l'étude par délégué départemental

2c) Formations:

Examineurs QPDD:

Des sessions examineurs QPDD (*recyclage et nouveaux*) auront lieu au cours du premier trimestre. Sondage auprès des licenciés début janvier afin de définir le nombre et lieux de formation.

Directeur des Vols: Formations sur les sites de SAPA (Châteauroux, Ingré, Bourges)

Formateur Fédéral Aéromodélisme:

Formation en ligne sur le site de la FFAM, lieux pour l'épreuve pratique à définir en fonction des candidats. 2eme trimestre

QPDD, Ailes Brevets:

Il est rappelé que deux examineurs doivent être présents, ces examineurs doivent être validés par votre délégué départemental.

Les documents doivent être adressés en pdf au président de la LAM CVL. Les fichiers doivent être nommés: type d'épreuve et niveau: aile ,brevet, QPDD

Nom Prénom du candidat

Les documents doivent être ceux du site FFAM.

3) Questions diverses:

Les membres du CODIR souhaitent que l'assemblée générale 2025 prévue à Chateauroux soit plus centralisée pour réduire les déplacements.

Le secrétaire Thibaut Garnier

A handwritten signature in black ink, consisting of a large, stylized capital letter 'G' with a horizontal stroke extending to the right and a vertical stroke extending downwards from the bottom of the 'G'.